

L'EDD à l'école ventuno

2019
03



Entretien Philip Jaffé, directeur du Centre interfacultaire en droits de l'enfant | Université de Genève | DELPHINE CONUS BILAT

Faisons confiance à la créativité des enfants

Il y a 30 ans, les Nations Unies adoptaient la Convention relative aux droits de l'enfant. A l'occasion d'une réunion du Comité des droits de l'enfant à Genève, nous avons rencontré Philip Jaffé, qui y siège depuis mars dernier. Il s'exprime sur le chemin parcouru et celui qu'il reste à faire.

Pour commencer, pourquoi les enfants ont-ils eu besoin d'une Convention spécifique à leur intention ?

Les enfants ont toujours été perçus d'abord comme des victimes. A la fin de la première guerre mondiale, différentes organisations actives dans leur protection ont souhaité un instrument juridique qui soit plus efficace. De là est née la première Déclaration des droits de l'enfant, adoptée en 1924 par la Société des Nations sous le nom de Déclaration de Genève. Ce texte non contraignant parlait des devoirs des adultes en faveur des enfants, mais mis à part dans le titre, jamais le mot droit n'y apparaissait. C'est plus tard, dans le sillage des mouvements de libération et de revendication des femmes, que cette notion de droits s'est précisée. Peu à peu s'est développée la conscience que l'enfant était un être particulier, au fonctionnement qualitativement différent et qu'il n'était pas un homme ou une femme miniature. Il méritait son statut propre, autre que celui d'être uniquement sous la protection de l'adulte et cela s'est concrétisé en 1989 par la Convention des droits de l'enfant.

Depuis 1989, le statut de l'enfant a donc réellement changé ?

Oui, radicalement ! D'un point de vue juridique d'abord, mais aussi en termes de perception : l'enfant est devenu porteur de droits et non plus uniquement objet de protection. Bien évidemment, aujourd'hui encore de grands pas en arrière se font et il reste des inquiétudes à l'horizon. Pourtant, j'ai le sentiment que de manière planétaire, la vaste majorité des états a compris que les enfants devaient faire l'objet d'une attention différente, renforcée, spécifique. Beaucoup se sont rendu compte que pour que les enfants puissent participer à la société dans laquelle ils évoluent et progressivement accéder à l'âge adulte, il ne suffisait pas de compter sur la bienveillance des adultes : cela doit se traduire en allocations budgétaires, en structures juridiques et en institutions.

Ce qui est le cas en Suisse ?

Pour ce qui est du respect des droits de l'enfant, la Suisse se positionne dans le peloton de tête, sans pour autant jamais atteindre la première place ! Elle est par exemple très avancée en santé et relativement bien placée en matière de protection et d'éducation. Mais ce qui la caractérise, c'est le fait que sa richesse a tendance à masquer certaines déficiences de son système. Car sa principale faiblesse concerne les 250 000 enfants en vulnérabilité sérieuse – dont 80 000 en situation de pau-



vreté – sur son territoire, ce qui, pour un pays aussi riche n'est pas tolérable. Je dirais qu'il reste également du chemin à faire en termes d'égalités filles-garçons, envers les enfants en situation de migration ou en situation de handicap.

La Suisse est bien placée en matière d'éducation, mais l'école en fait-elle assez concernant les droits de l'enfant ?

L'école, avec ses structures, ses plans d'études, ses horaires, ses disciplines, pourrait certainement tendre vers moins de formatage. L'équilibre n'est certes pas facile à trouver entre, d'une part faire en sorte que tous les élèves acquièrent le même niveau de connaissances, et d'autre part les amener à développer leur liberté de penser, leur créativité, leur esprit critique. Mais aujourd'hui le rôle de l'école ne doit plus se limiter aux seuls enfants. Elle est une institution de lien, un lieu de vie où le corps enseignant, les familles et la société participent à un débat d'idées, tout en y incluant les enfants. A l'école, les enfants apprennent le vivre ensemble, la non-discrimination, le respect de l'autre. Ils y expérimentent l'exercice d'un pouvoir évolutif : à mesure qu'ils se développent cognitivement, leur participation à la gestion des classes gagne en importance.

La participation à l'école, une manière de faire vivre les droits de l'enfant... De nombreux établissements y sont déjà sensibles, non ?

Bien sûr, les pédagogies évoluent et de plus en plus de directions et d'enseignants favorisent la participation de leurs élèves, sans forcément le formuler en termes de droits. J'ai l'impression de vivre actuellement une phase de transition, où les enfants eux-mêmes sont véritablement en train de changer. Ce changement vient aussi de la sphère familiale où l'enfant qui est respecté dans sa dignité, dans son intégrité physique, apprend par mimétisme ce respect de l'autre, cette sollicitude sociale. L'émergence d'une Greta Thunberg prouve qu'il est possible de donner libre cours à ses pensées, lorsque justement l'environnement familial et scolaire dans lequel l'enfant grandit le permet. Pour moi, voir aujourd'hui les jeunes descendre dans la rue pour manifester en faveur du climat constitue l'aboutissement de ce droit de l'enfant à être entendu. Il s'agit là peut-être de la plus grande avancée de ces trente dernières années.

Les enfants qui se mobilisent pour sauver la planète, c'est ça l'avenir ?

En tous les cas ce qui est nouveau, c'est ce positionnement des enfants en tant que défenseurs de leurs propres droits. Par exemple, dans certains pays, des enfants se syndicalisent pour protéger leur travail ou militent contre l'emprisonnement d'autres enfants, ce qui est parfois très risqué. Dans nos sociétés occidentales, où l'on n'est pas menacé physiquement, les jeunes se saisissent d'autres combats, comme le climat, ce qui est aussi remarquable. Le champ des droits humains – et des droits de l'enfant en particulier – ouvre à chacun, homme, femme ou enfant, des possibilités qu'il n'avait pas avant et dont nous avons tous à profiter. Ayons l'humilité de reconnaître que jusqu'à maintenant, nous n'avons pas particulièrement bien réussi à éviter les guerres, à préserver notre planète ou à rendre notre société plus égalitaire. Faisons donc confiance à la créativité et à l'énergie des enfants et laissons-leur cette possibilité de faire mieux que nous.



Philip Jaffé
Directeur du Centre interfacultaire en droits de l'enfant,
Université de Genève

30 ans de Droits de l'Enfant

Etablie à Genève, l'Association « 30 ans de Droits de l'Enfant » a créé ChildRightsHub, une plateforme réunissant des acteurs de la société civile – dont la section suisse d'Amnesty International, Enfants du Monde, Friends international et Terre des Hommes Suisse – engagés dans la promotion et la protection des droits de l'enfant localement ou internationalement. Elle propose des projets pour des élèves de tous âges, ainsi qu'un module de formation pour les enseignants-e-s qui sera donné dès cet automne. Point d'orgue des célébrations, une conférence de trois jours au Palais des Nations à Genève, du 18 au 20 novembre 2019.

www.childrightshub.org | www.droits-enfant.ch/fr
formation@childrightshub.org

Table des matières

p1-2	Entretien Philip Jaffé
4-7	Cycles 1 et 2
4-5	Exemple de pratiques Sans règles, quelle pagaille!
6-7	Offres pédagogiques sur le thème
8-9	Eclairage théorique Les droits de l'enfant, une mission de l'école
10-13	Cycle 3 et postobligatoire
10-11	Exemple de pratiques Ta commune du futur, à quoi elle ressemble ?
12-13	Offres pédagogiques sur le thème
14	Nouvelles offres pédagogiques
15	Actuel
16	Regard en coin On a le droit d'être dans sa bulle

Répertoire des offres en ligne

éducation21 recense des offres pédagogiques de qualité en lien avec l'EDD : ressources, exemples de pratiques et activités d'intervenants externes : www.education21.ch/fr

Productions é21

Les ressources produites par éducation21 peuvent être téléchargées et/ou commandées : <https://catalogue.education21.ch/fr>

Médiathèques

La plupart des ressources (format papier) référencées par éducation21 peuvent être empruntées auprès des médiathèques des HEP via Swissbib et Flora.

ventuno en ligne

www.education21.ch/fr/ventuno
éducation21 Avenue de Cour 1
1007 Lausanne | 021 343 00 21
info_fr@education21.ch

Impressum

Editeur éducation21, Monbijoustrasse 31, 3011 Berne | **Parution** Numéro 3 de septembre 2019 | Prochain numéro prévu en janvier 2020 (paraît 3 fois par an) **Rédaction** Delphine Conus Bilat (Coordination et version française) Claudio Dullio (version allemande), Roger Welti (version italienne) | **Traduction** Martine Besse **Photos** Delphine Conus Bilat (p. 1, 2, 4, 5), Laurence Halifi, Graines d'entrepreneurs (p.10, 11), Pixabay (p.15) | **Graphisme** visul'AG (concept), atelierarbre.ch (mise en œuvre) | **Mise en page et production** Isabelle Steinhäuslin **Impression** Stämpfli AG | **Tirage** 16 070 allemand, 13 360 français, 2190 italien.

Abonnement gratuit. Souscription sous www.education21.ch > Contact | Facebook, Twitter: education21ch, #e21ch | ventuno@education21.ch

éducation21 La fondation éducation21 est le Centre national de compétences et de prestations pour l'éducation en vue d'un développement durable (EDD) en Suisse. Sur mandat des cantons, de la Confédération et de la société civile, elle soutient la mise en œuvre et l'ancrage de l'EDD au niveau de l'école obligatoire et du secondaire II.



Editorial

Prendre les enfants au sérieux

Faut-il le rappeler ? Qu'il ait ou non une famille, qu'il soit ou non réfugié, qu'il souffre ou non d'un handicap, chaque enfant a le droit d'être protégé de toute forme de discrimination, de violence, de négligence ou d'exploitation. Chaque enfant a le droit au bien-être et à l'épanouissement : avoir un nom, une identité, un accès aux soins, à l'éducation et aux loisirs, bénéficier d'un niveau de vie suffisant et d'un environnement préservé. Enfin, chaque enfant est libre de s'exprimer, de penser, de croire et de s'associer. La plupart de ces principes fondamentaux tirés de la Convention des droits de l'enfant raisonnent probablement comme des évidences. Mais, malgré les avancées considérables, pour des millions d'entre eux partout dans le monde, chez nous comme ailleurs, trop de ces droits ne sont pas assurés.

Prenons la participation : sommes-nous prêts, chez nous, à entendre les enfants sur les sujets qui les concernent ? Sommes-nous prêts à partager une part de notre responsabilité dans la gestion de leur quotidien, qu'il soit familial ou scolaire, à tester la codécision, à se confronter aux limites de ce qui – en-dehors de principes non-négociables de santé et de sécurité – peut faire l'objet d'une discussion et de propositions nouvelles ? Sommes-nous prêts à prendre ce temps nécessaire pour que naissent des projets, que soient expérimentées des idées, que soient co-construites des solutions sur la base des suggestions de chacun ?

Prendre les enfants au sérieux, c'est considérer que chacun, en fonction de son âge, dispose de compétences de réflexion et d'action qui lui sont propres. Et dès lors qu'un enfant est accepté dans son droit à prendre une part active au fonctionnement démocratique, il va nécessairement reconnaître ce même droit aux autres, élèves, corps enseignant, parents. Il va apprendre à écouter et à tenir compte des autres, ses proches d'abord, puis progressivement celles et ceux qui indirectement peuvent être impactés par ses choix. Ce pouvoir de jouer un rôle, d'influer sur ce qui l'entoure, va permettre à l'enfant de prendre confiance en lui, va le motiver à assumer sa part de responsabilité et à s'engager pour défendre ses intérêts, ses besoins, ses perspectives futures.

Des enfants déterminés, sensibilisés à la complexité du monde, conscients de leurs forces, légitimés dans leurs actions et soutenus par les adultes... Un bon point de départ pour un avenir plus durable, non ?



Delphine Conus Bilat | Rédaction de ventuno



Semaine thématique sur les droits de l'enfant | Ecole de Küsnacht (ZH) | DOROTHEE LANZ

Sans règles, quelle pagaille !

Que se passe-t-il donc dans la salle de gym ? Une bagarre générale... Voilà ce qui peut arriver lorsque des enfants s'adonnent à un jeu dont aucune règle n'a été fixée. Lors d'une semaine thématique, des élèves zurichois des cycles 1 et 2 ont ainsi découvert que les droits de l'enfant fonctionnaient un peu comme les règles d'un jeu. Ils ont expérimenté aussi ce que signifiaient concrètement solidarité et égalité.

Dans l'atelier « Ensemble, veiller les uns sur les autres », les enfants sont assis en cercle, les yeux fermés. Chacun a devant lui un instrument de percussion. Un enfant commence à jouer un rythme. Il est bientôt imité par tous les autres, qui doivent le faire suffisamment doucement pour continuer à entendre l'instrument de tête et s'arrêter en même temps que lui. Tous participent à ce concert avec une très grande concentration. L'objectif de cet atelier est d'amener les enfants à expérimenter l'écoute et le respect de l'autre, mais aussi le fait de décider et de diriger. « Être attentif aux autres est très important pour avoir un bon climat scolaire et cela est valable aussi dans la société en général », commente Sara Lunca, enseignante de 5e HarmoS et co-organisatrice de cette semaine thématique. « Apprendre à s'écouter mutuellement et à ne discriminer personne est un aspect important des droits de l'enfant. »

Jeu ou bagarre générale ?

Un autre atelier se déroule dans la salle de gym : il s'agit ici de réfléchir à l'utilité des droits de l'enfant à travers l'expérimentation d'un jeu sans règles. « Au départ, les enfants n'en ont pas conscience, cela fait partie de la démarche d'apprentissage », explique Damian Egli de la fondation Village d'enfants Pesta-

lozzi (cf. encadré). Les enfants de 4 à 6 ans sont répartis en deux groupes, chacun dans son village à une extrémité de la salle : « Voici, entre vos deux villages, des pièces d'or que vous devez ramener en plus grand nombre possible chez vous » dit-il en désignant une caisse remplie de balles. Au signal donné, le jeu commence, les enfants courent dans tous les sens et la caisse se vide rapidement. Après un instant d'hésitation, un élève a l'idée de voler des balles dans l'autre village. La pagaille s'installe. Le jeu n'a alors plus rien d'amusant, tant les enfants se battent pour chaque balle. Les émotions prennent le dessus, la bagarre générale s'installe. Un garçon pleure de déception face à un élève plus costaud qui lui dérobe toutes ses balles.

Village d'enfants Pestalozzi

La semaine a été préparée et concrétisée avec des collaboratrices et collaborateurs pédagogiques de la fondation Village d'enfants Pestalozzi, organisation d'aide à l'enfance active à l'échelon international. Des spécialistes de la participation et des droits de l'enfant ont ainsi animé plusieurs ateliers. Le « Radiobus », un bus aménagé en studio radiophonique a également permis aux enfants de réaliser leurs propres émissions tout au long de la semaine. A noter que la fondation organise également des cours et des animations en lien avec l'éducation à la paix, le dialogue interculturel, la participation et les droits de l'enfant, soit au village d'enfants à Trogen (AR), soit sur demande dans les écoles de toute la Suisse.

www.pestalozzi.ch

« C'est dégoûtant ! », dit-il en reniflant. « C'est juste un jeu », rétorque un autre pour le consoler.

Négociateur pour plus d'équité

Damian regroupe les enfants et leur demande de s'exprimer sur ce qu'ils ont pensé du jeu. Beaucoup ont ressenti de l'injustice ou ont souffert de la brutalité de certains, mais tous dénoncent le chaos d'un jeu sans règles. L'animateur saisit l'opportunité pour interroger les enfants sur l'utilité d'établir des règles. « Sans elles, chacun fait ce qu'il veut et ce sont toujours les plus forts qui gagnent », relève une fille. Au fil des discussions, les enfants comprennent la nécessité – dans un jeu, mais également dans la vie de tous les jours – de créer des conditions équitables pour tous. Ils réalisent que les droits de l'enfant ont été formulés dans le but de créer ces conditions et de les protéger. Durant l'étape suivante, les enfants formulent donc des règles ensemble. Chacun peut faire des propositions qui seront soumises au vote. « Ne prendre qu'une seule balle à la fois », « Ne pas bousculer, pousser ni frapper » et « Former des groupes plus équilibrés en fonction de l'âge » sont les trois consignes retenues. Le jeu est alors rejoué. De nouvelles difficultés apparaissent. Il va falloir renégocier...

Amidi, les enfants quittent la salle, riches d'une expérience nouvelle. « En réalisant cet exercice, nous cherchons à les sensibiliser à l'importance des droits de l'enfant, qui constituent en fait les « règles du jeu » fixant la manière dont la société doit traiter les enfants » commente Damian Egli. Ici, il a surtout été question du droit à l'égalité et du droit à ne pas subir de violence. Lors de la négociation, le droit à la participation a été exercé. « Il est primordial que les enfants connaissent leurs droits, de manière à ce qu'ils puissent les revendiquer pour eux-mêmes comme pour les autres. »

Un thème proche des élèves

Pourquoi organiser une semaine sur les droits de l'enfant ? « Nous avons proposé différents thèmes », explique Sara Lunca. « Au final, la commission des enseignants s'est décidée pour les droits de l'enfant, parce que ce sujet a un lien étroit avec la vie quotidienne des élèves, notamment

si l'on pense à la problématique du harcèlement. » Cinq enseignant-e-s de différents degrés ont donc planifié la semaine, tandis que le corps enseignant au complet a œuvré à sa réalisation. Près de 330 élèves des cycles 1 et 2 ont, par groupes d'âges mélangés, suivi des ateliers consacrés à différents aspects de la thématique. Une priorité a été mise sur l'apprentissage centré sur le jeu et la découverte. Les enfants ont pu choisir parmi un large éventail de possibilités telles « Être différent », « Solidarité et vivre ensemble », « Vivre avec un handicap » ou « Pourquoi les droits de l'enfant ? ».

Sara Lunca dresse un bilan positif de cette semaine où les enfants se sont familiarisés de façon très concrète avec les droits de l'enfant, pas seulement sur le plan théorique, mais en vivant des moments qu'ils n'oublieront pas. « Je suis convaincue que ce qu'ils ont vécu aura un impact sur leur comportement dans la vie de tous les jours et sur leur attitude les uns envers les autres. »

Points forts EDD

La semaine du projet a entièrement été conçue selon le principe pédagogique de l'**apprentissage par exploration**.

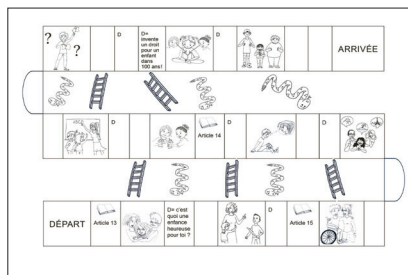
Dans les nombreux ateliers, les élèves ont expérimenté de manière concrète et ludique le sens des **valeurs** telles la solidarité, l'équité et la non-discrimination.

Ils ont appris à connaître leurs droits et à **se sentir responsables** envers eux-mêmes, envers leur groupe, mais aussi envers l'ensemble des autres.



Ressource pédagogique

Fiches Droits de l'enfant 2019 | L'enfant est un citoyen !



Editeur Institut des droits de l'enfant IDE | **Année** 2019

Format PDF

Niveau Cycles 1 et 2

<https://catalogue.education21.ch/fr>

L'enfant est un membre actif de la société, il est acteur de son existence et a le droit de se prononcer sur ce qui le concerne. La participation de chaque enfant à la vie de sa famille, de son école et de sa communauté est une composante essentielle de sa citoyenneté. D'où le choix du thème de la citoyenneté participative pour célébrer la Journée internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 2019 et le 30^{ème} anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant.

Avec les Fiches Droits de l'enfant 2019, les élèves expérimentent la citoyenneté participative en prenant pleinement part à un processus de décision et en envisageant un projet collectif. Les activités, d'une durée de deux à trois périodes, s'inscrivent dans une démarche EDD et soutiennent notamment la pensée créatrice, la responsabilité et, bien sûr, la participation.

Les fiches ont été élaborées par l'Institut international des Droits de l'enfant en collaboration avec éducation21. Pour commencer, cap sur la découverte des droits de l'enfant avec un plateau de jeu combinant un parcours de l'oie, des échelles et des serpents. Cette activité est suivie, pour les élèves du cycle 2, par un jeu de positionnement sur la participation citoyenne à partir d'exemples du quotidien.

Tandis que les élèves du cycle 1 s'inspirent d'une petite histoire pour se prononcer sur de possibles aménagements dans la salle de classe, les élèves du cycle 2 vont examiner leur environnement direct et faire des propositions pour améliorer diverses situations à l'école ou dans la classe. Les élèves qui ont testé ces activités avant l'été se sont montrés inventifs, impliqués et motivés par ce défi. Dès lors, nous encourageons les enseignant-e-s à les soutenir dans ce processus et à faire en sorte que le projet soit réalisé.

Exemple de pratiques

Philosopher avec les enfants



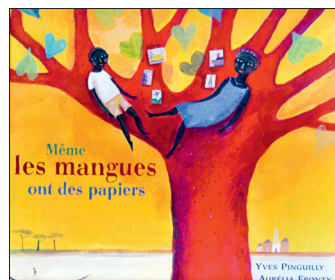
Les lapins ont-ils des cauchemars ? Quelle est la durée de l'éternité ? Voici le genre de questions auxquelles les élèves de Diesdorf réfléchissent quand ils philosophent avec leur enseignante. Philosopher avec les enfants est une attitude pédagogique qui prend au sérieux et encourage les questionnements des élèves. Elle les incite à formuler des réflexions, à les justifier, à écouter et respecter le point de vue des autres. Les élèves exercent leur estime d'eux-mêmes, reconnaissent la valeur des réflexions personnelles, expérimentent la communication non-violente et l'esprit critique face à eux-mêmes et aux autres. Une concrétisation de la démocratie qui encourage l'EDD.

Pour la classe | **Type** Méthode pédagogique | **Niveau** 1-9H | **Ecole** Gesamtschule Erlen, Dielsdorf, ZH

www.education21.ch/fr/pratiques-EDD

Ressource pédagogique

Même les mangues ont des papiers



Auteur-e-s Yves Pinguilly, Aurélia Fronty

Edition Rue du Monde

Année 2010

Format Livre, PDF

Niveau Cycles 1 et 2

<https://catalogue.education21.ch/fr>

Momo et Khady rêvent d'aller de l'autre côté du monde, là où les mères parviennent plus facilement à nourrir leurs enfants. Mais comment faire sans argent ni papiers ? Ils se décident pourtant un jour à quitter leur village d'Afrique, cachés parmi les mangues.

Ce conte illustré traite de la migration et des réfugiés de manière poétique, tout en l'abordant avec beaucoup de réalisme et en y apportant une touche de suspense. L'aspiration à un monde meilleur, la peur et l'incompréhension face aux agissements des humains et finalement la force de l'amitié y sont intelligemment mis en évidence. Une fiche pédagogique élaborée par éducation21 peut être téléchargée pour faciliter son exploitation en classe

Ressource pédagogique
L'enfance en route



Production éducation21
Année 2014
Format DVD/VOD avec du matériel pédagogique
Durée env. 87 minutes
Langues/Sous-titres D/F/I, en partie s.-t.
Niveau Cycles 1 à 3, postobligatoire
www.education21.ch/fr/films

Cette sélection de sept films offre un aperçu des conditions de vie d'enfants et de jeunes dans d'autres pays. Les situations présentées, entre similitudes et différences, posent le constat que certains droits fondamentaux ne sont pas ou insuffisamment garantis, en particulier le droit à l'éducation et à la formation ainsi que le droit à l'égalité de traitement entre filles et garçons. Les élèves sont ainsi sensibilisés à l'importance des droits de l'enfant. La possibilité qu'ils ont de s'identifier à des enfants du même âge favorise l'empathie et la compréhension. Cela leur permet également de développer leur aptitude à défendre leurs droits et ceux des autres enfants. Chaque film est accompagné de suggestions didactiques à télécharger.

Ressource pédagogique
Apprendre à connaître les droits de l'enfant



Auteurs Rolf Gollob, Peter Krapf
Editeur Conseil de l'Europe
Année 2009
Format Livre
Niveau Cycles 1 et 2
<https://catalogue.education21.ch/fr>

Cet ouvrage – qui peut être téléchargé – fait partie de la collection « Apprendre et vivre la démocratie », série de six ouvrages sur les thèmes de l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits humains édités par le Conseil de l'Europe. Son objectif est d'amener les enfants à connaître leurs droits, à les apprécier et à les utiliser, autant dans le cadre de l'établissement scolaire que dans leur vie quotidienne. Les neuf modules proposés sont composés de quatre leçons chacun, ainsi que d'informations détaillées. Ils ont pour but d'encourager les enseignant-e-s à relever le défi d'instaurer en classe un environnement régi par l'esprit de la démocratie et des droits humains.

Ressource pédagogique
Les enfants connaissent leurs droits



Auteure Annelies Münch-Bacher
Editeur Lobby suisse de l'enfant
Année 2017 | **Format** Brochure
Niveau Cycle 2

Résultat d'un projet scolaire, la brochure illustre les droits de l'enfant à l'aide de leurs mots et images. Elle propose des conseils aux enfants et adultes pour favoriser leur application quotidienne.

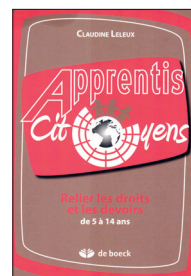
Ressource pédagogique
Les droits de l'enfant au quotidien



Auteur Michael Andres
Editeur Alliance Sud | **Année** 2010
Format Brochure | **Prix** CHF 25.00
Niveau Cycle 2

Brochure donnant une introduction et un bref aperçu de l'histoire des droits de l'enfant, accompagnée de fiches de travail et de propositions d'action s'adressant directement aux enfants.

Ressource pédagogique
Relier les droits et les devoirs



Auteure Claudine Leleux
Editeur de Boeck | **Année** 2015
Format Livre
Niveau Cycle 2

L'objectif de cet ouvrage est de permettre aux enfants de connaître leurs droits et devoirs mais aussi de réfléchir à leurs valeurs et de devenir des citoyens actifs.

Dossiers thématiques en ligne

Vous trouverez d'autres ressources pédagogiques, exemples de pratiques et activités d'intervenants externes en lien avec ce thème – et de nombreux autres – sur le site d'éducation21.

Vous y trouverez également des informations sur la pertinence du thème, ses liens avec l'EDD et des pistes pour une mise en œuvre concrète en classe.

www.education21.ch/fr/dossiers-thematiques

Entretien avec Mirjam Rotzler, experte en droits de l'enfant | DOROTHEE LANZ

Les droits de l'enfant, une mission de l'école

Le 20 novembre, la Convention des droits de l'enfant de l'ONU (CDE) aura 30 ans. Que sont ces droits, comment ont-ils changé le regard porté sur les enfants, et comment peuvent-ils être abordés et vécus à l'école ?

En ratifiant la CDE, la Suisse s'est engagée « à faire largement connaître les droits de l'enfant aux adultes comme aux enfants » (article 42). Malgré tout, enfants et jeunes sont nombreux à ne pas ou très peu les connaître. L'école peut y contribuer de manière décisive, d'autant plus que les droits de l'enfant font partie de sa mission et figurent dans les plans d'étude (cf. encadré). Dans l'optique de l'éducation en vue d'un développement durable (EDD), la CDE est également pertinente, car aborder les droits de l'enfant développe des compétences de base dans le sens du respect mutuel et du vivre ensemble.

Des droits à connaître

La CDE est un document composé de 54 articles relatifs aux droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels des enfants. Ratifiée par tous les Etats membres de l'ONU, à l'exception des Etats-Unis, elle définit des droits fondamentaux non négociables, liés entre eux, en matière de protection, d'encouragement et de participation. Ces droits, valables pour tous les êtres humains de moins de 18 ans, ont changé le regard porté sur les enfants : ces derniers ne sont désormais plus considérés comme des objets soumis à l'arbitraire ou à la protection des adultes, mais comme des individus à part entière qui ont le droit d'exprimer leur avis et d'intervenir de manière adaptée à leur âge dans toutes les affaires qui les concernent.

Dans de nombreux pays, la mise en œuvre des droits de l'enfant est encore lacunaire. La Suisse est, quant à elle, bien placée : état de droit, richesse, systèmes de formation, de sécurité sociale et de santé...

« Si nous voulons que les enfants s'impliquent dans la société, ils doivent apprendre à le faire. »

Mirjam Rotzler
Directrice de l'association « Kinderbüro Basel »

Malgré ce bilan réjouissant, Mirjam Rotzler, co-présidente du Lobby Enfants Suisse et spécialiste de la question, est convaincue que les droits de l'enfant pourraient être mieux intégrés à l'enseignement. « Il est important que tous les enfants et les adultes connaissent les droits de l'enfant, les vivent et les diffusent. » Elle voit un champ d'action important dans le domaine de la participation : « Si nous voulons que les enfants s'impliquent dans la société, ils doivent apprendre à le faire. Et l'école est un terrain d'exercice idéal pour vivre cette participation. »

Des droits à vivre

Une véritable participation signifie faire confiance aux enfants et les considérer comme de vrais interlocuteurs. « Nous devons être prêts à les écouter et à leur confier des responsabilités » précise Mirjam Rotzler. « Mais il leur appartient de décider librement s'ils souhaitent faire usage ou non de ce droit à la participation. » A l'école, outre la participation, l'équité des chances est également importante. Les enfants apprennent à des rythmes très différenciés ; certains ont dû fuir de chez eux, d'autres sont issus d'un milieu peu formé ou ont des besoins particuliers. Pour que chacun puisse atteindre les objectifs fixés, l'enseignement doit être individualisé. Il est également important de garder à l'esprit la notion d'égalité entre filles et garçons et d'aborder la situation des droits de l'enfant dans d'autres pays. La comparaison entre différentes situations permet d'identifier des points communs et des différences et de mieux connaître les défis – mais aussi les

Les droits de l'enfant dans le PER

Au cycle 1, « Vivre ensemble et exercice de la démocratie » (FG14-15) permet de travailler les notions de règles communes, de négociation, de respect des différences, d'écoute. Participer à des choix collectifs apprend à communiquer, à débattre et à tenir compte de l'avis des autres. L'élève prend ainsi conscience de son droit à la parole, mais également de son devoir de respecter celle des autres.

Dès le cycle 2, le texte de la CDE fait son entrée dans le domaine des Science humaines et sociales (SHS24 [3]). Les connaissances de base concernant l'Etat, le droit, la démocratie, les grandes caractéristiques du système politique suisse et les principales institutions internationales sont également abordées. Quant aux éléments de pratique citoyenne (FG24 et FG25), ils sont renforcés par des projets collectifs permettant aux élèves de collaborer, de communiquer et d'assumer leur part de responsabilité dans la répartition des tâches.

Le cycle 3 permet d'approfondir le fonctionnement de la société civile (démocratie, droits sociaux, etc.) et de construire une pratique citoyenne par l'exercice du débat (SHS 34 [1, 2, 7]). S'y intègrent des problématiques liées aux relations de la Suisse avec le monde, aux déséquilibres Nord-Sud et à l'environnement, ainsi que des questions liées à l'actualité (SHS 34 [3, 5, 8]). En parallèle, un travail plus conséquent est mené sur divers textes fondamentaux, comme la Constitution ou la Déclaration universelle des Droits de l'Homme (SHS 34 [4]).

Dix droits fondamentaux de l'enfant



1. Le droit à la non-discrimination



2. Le droit d'avoir un nom et une nationalité



3. Le droit à la santé



4. Le droit à l'éducation et à la formation



10. Le droit à des soins spécifiques en cas de handicap



5. Le droit aux loisirs, au jeu et au repos

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) regroupe la Convention des droits de l'enfant en dix droits fondamentaux non négociables et connexes.



9. Le droit de vivre avec sa famille



8. Le droit d'être protégé contre la maltraitance



7. Le droit à une sphère privée



6. Le droit à la participation

joies ou les rêves – qui habitent le quotidien d'autres enfants, ailleurs dans le monde.

La CDE dans la formation des enseignant-e-s

Dans les Hautes Ecoles Pédagogiques, l'éducation aux droits de l'enfant devrait être renforcée, estime Mirjam Rotzler. Certains thèmes comme la participation, l'égalité, le harcèlement ou la violence sont abordés, mais de manière isolée, sans lien avec les droits de l'enfant. « Il serait pourtant possible d'aborder toutes ces questions sous l'angle des droits de l'enfant. Cela améliorerait la sensibilisation parmi les étudiantes et les étu-

dants et cela conduirait à intégrer les droits de l'enfant de manière beaucoup plus naturelle dans le quotidien scolaire. » Pour assurer le développement de compétences relatives aux droits de l'enfant, Rolf Gollob et Peter Kraft (2009) ont développé une méthode qui propose de se baser sur trois piliers :

- **Apprendre sur** : l'élève apprend à connaître et à comprendre ses droits.
- **Apprendre par** : l'élève est familiarisé avec la mise en pratique des droits de l'enfant en tant que principes régissant la vie en classe et au sein de la communauté scolaire.

– **Apprendre pour** : l'élève est encouragé à utiliser ses droits en classe et à l'école afin d'être préparé à exercer son futur rôle de citoyen informé et actif au sein d'une communauté démocratique.

Cette démarche permet de connaître les droits de l'enfant de manière plus efficace et complète et – dans le sens d'un développement durable – d'améliorer les conditions préalables pour une société solidaire et apte à faire face à l'avenir.

Plus d'informations sur les droits de l'enfant
www.education21.ch/fr/dossiers-thematiques

« La ville de demain » – Projet Politique Enfance et Jeunesse (PEJ) 2019 | Canton de Vaud | DELPHINE CONUS BILAT

Ta commune du futur, à quoi elle ressemble ?

Les élèves de huit classes de 9^{ème} et 10^{ème} HarmoS du canton de Vaud se sont attelés à trouver des solutions innovantes à différentes problématiques qu'ils avaient identifiées dans leur commune. A l'issue d'un important travail de recherche, de réflexion et de collaboration, trente-deux projets ont ainsi été déposés auprès des sept communes concernées.

Sarah Pittet, enseignante à Prévèrenge, témoigne de l'expérience vécue avec ses élèves.

« J'ai tout de suite été intéressée à participer, car je voyais là une opportunité pour mes élèves d'apprendre autrement. De plus, cela n'a posé aucune difficulté organisationnelle, étant donné que le projet s'intégrait dans les objectifs du volet "Approche du monde professionnel" de la formation générale », nous explique Sarah Pittet. Sa classe a donc été l'une des huit impliquée dans le projet durant l'année scolaire 2018 – 2019. L'ensemble de la démarche – accompagnée par l'association « Graines d'Entrepreneurs » et coordonnée par la commission

« Cela a permis à certains d'entre eux de gagner en autonomie et en confiance. Il y a une sorte de pouvoir d'agir qui s'est matérialisé : ils savent que même adolescents ils peuvent faire quelque chose et être entendus. »

Sarah Pittet
Enseignante à Prévèrenge

de la Politique Enfance et Jeunesse du Canton de Vaud – a eu pour objectif d'une part de favoriser la participation des enfants et des jeunes dans les décisions les concernant (cf. article 12 de la Convention des Droits de l'enfant) et d'autre part de soutenir les communes dans leur politique enfance et jeunesse. En d'autres termes, il s'agissait d'impliquer les enfants dans la recherche de solutions aux défis qui les toucheront pleinement en tant qu'adultes, tout en leur fournissant des outils pratiques pour développer leurs idées et les communiquer.

De l'imaginaire au concret

De septembre 2018 à février 2019, à raison d'une période par semaine, les élèves se sont donc familiarisés avec les étapes successives de l'élaboration d'un projet : identifier un problème ou un besoin dans leur commune, réaliser un sondage auprès de la population pour s'assurer de la réalité de leur perception, imaginer une solution possible, présenter leurs idées aux autorités communales en visite dans leur classe, développer des outils promotionnels, etc. Au final, ce sont donc cinq propositions différentes qui ont vu le jour dans la classe de Prévèrenge. Puis, poursuivant leur chemin, ces cinq propositions ont été confiées à des étudiants de l'Université de Lausanne qui, de février à mai 2019, les ont enrichies de bud-

gets et pistes de faisabilité. Et aujourd'hui, elles reposent toutes sur les bureaux de la commune de Prévèrenge. « Pour le moment nous ne savons pas si les propositions des élèves vont être réalisées. Nous attendons avec impatience des nouvelles! » ajoute Sarah Pittet.

Cinq problématiques, cinq solutions

Concernant les idées de ses élèves, l'enseignante nous confie : « Au départ, je ne savais pas vraiment à quoi m'attendre et si mes élèves allaient s'investir ou non dans le projet. En fin de compte, j'ai vraiment été surprise en bien. Et ce n'est pas parce qu'il s'agit de mes élèves, mais je trouve leurs idées fabuleuses ! Certaines d'ailleurs sont très empathiques et vont à l'encontre de l'image que l'on a parfois d'une jeunesse uniquement centrée sur elle-même. » Pour preuve, elle cite le développement d'une application pour les victimes ou témoins de harcèlement, ainsi que l'organisation d'un service de récupération des déchets à domicile pour les personnes âgées et à mobilité réduite. Elle mentionne également l'exemple du projet « No Smoke » : à un âge où braver les interdits – comme celui de fumer – peut attirer certains adolescents, ses élèves ont imaginé un programme de lutte contre la cigarette et le cannabis dans les espaces publics fréquentés par de jeunes enfants. Ce programme prône, entre autres, des contrôles renforcés aux abords des écoles, notamment dans les kiosques et commerces locaux qui vendent des cigarettes, ainsi que la mise en place de panneaux d'interdiction de fumer bien visibles près des places de jeux. A la question de savoir si ses élèves ont réellement laissé libre cours à leur imagination ou s'ils ont pu être limités par le cadre scolaire, l'enseignante répond : « Je pense que leurs propositions découlaient de préoccupations réelles et sincères. Ils ont très vite





identifié certains problèmes, comme celui lié à la fréquentation des parcs publics par des fumeurs et se sont révélés choqués que personne n'agisse.»

Autonomie et confiance

Sortir de la classe, aller au-devant de la population, rencontrer les autorités communales, répondre aux questions des étudiants qui allaient retravailler leurs idées... L'un des points forts du projet selon Sarah Pittet repose sur le fait qu'il offre aux élèves un accès à ce qui est d'habitude réservé aux adultes. «Cela a permis à certains d'entre eux de gagner en autonomie et en confiance. Il y a une sorte de pouvoir d'agir qui s'est matérialisé: ils savent que, même adolescents, ils peuvent faire quelque chose et être entendus. Et de mon côté, je peux aussi être plus exigeante avec eux et travailler davantage par projet, car ils savent maintenant comment cela fonctionne et cela leur fait plus peur.» Pour elle, bénéficier de l'accompagnement de Graines d'Entrepreneurs a également été un élément essentiel. Cela a amené une autre dynamique, des méthodes moins traditionnelles et moins scolaires, une vision du monde de l'entrepreneuriat très peu présente à l'école, soit autant de facteurs qui ont facilité l'adhésion des élèves. Mais n'oublions surtout pas que, même si parfois

les adolescents peuvent paraître peu intéressés ou démotivés, ils se révèlent véritablement pleins de ressources dès le moment où, tout simplement, on leur laisse la parole. Ils peuvent ainsi, eux aussi, être des acteurs du changement.

Programme « Graines d'Entrepreneurs »
www.grainesentrepreneurs.ch

Politique Enfance et Jeunesse du Canton de Vaud
www.vd.ch > Autorités > Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) > Service de protection de la jeunesse (SPJ)

Points forts EDD

Ce projet a permis aux élèves d'exercer des compétences méthodologiques, mais également sociales, de par son ancrage dans la réalité d'une commune et des rencontres avec différents groupes d'intérêts.

Les élèves ont été encouragés à réfléchir à des problématiques identifiées dans leur environnement quotidien et à développer des visions de l'avenir en lien avec ce vécu (**anticipation**). Ils ont recherché des solutions de manière critique et constructive (**pensée créatrice**), puis ont appris à les communiquer efficacement.

Autres idées des élèves

- Création d'une épicerie au centre du village
- Aménagement d'un couvert dans la cours de récréation
- Amélioration du confort dans les salles de classe
- Création et promotion de pistes cyclables
- Organisation par les jeunes d'événements intergénérationnels pour tous les habitants
- Création d'un parc public adapté aux jeunes à mobilité réduite
- Construction de terrains multisports
- Mise en place deux fois par semaine d'un foodtruck écoresponsable, présentant chaque mois des repas issus d'un pays différent, pour soutenir et diversifier la cantine scolaire
- Mise en ligne d'un site pour relier particuliers et entreprises d'une région avec des jeunes à la recherche d'un mini job ou d'un stage

Ressource pédagogique

Projet «Humanity»: l'humanité ça s'apprend



Editeur Haute École pédagogique de Zoug | Année 2016

Format Ressource pédagogique en ligne

Niveau Cycle 3 et Secondaire II (formation professionnelle)

<https://catalogue.education21.ch/fr>

Cette plate-forme en ligne peut être utilisée soit comme un outil pédagogique, soit comme base pour un projet scolaire. Son objectif est la sensibilisation des jeunes aux quatre principes humanitaires universels que sont l'humanité, l'impartialité, la neutralité et l'indépendance.

Une fois inscrit (gratuitement) sur le site, il est possible d'échanger sur les valeurs et les enjeux liés à l'aide humanitaire à travers une série de formulaires en ligne directement utilisables par les

jeunes. La plate-forme dispose d'un journal dans lequel sauvegarder ce qui a été appris sur les principes humanitaires, de raconter des histoires, de télécharger des photos et de définir des valeurs.

La plate-forme propose cinq modules qui permettent d'avancer dans la compréhension des notions: «Approche des principes humanitaires», «Confrontation de ses propres valeurs avec celles des autres», «Les principes humanitaires en pratique», «De divers points de vue personnels à des intentions communes», «Des intentions communes à une contribution personnelle». Les enseignant-e-s trouvent les informations utiles pour travailler avec leur classe sous «Documentation», allant de l'introduction générale à des propositions pédagogiques pour accompagner les différents modules. Diverses méthodes sont présentées dans le but de diversifier l'enseignement, alternant des moments de travail en groupe et de travail individuel.

En guidant les classes à travers un processus d'apprentissage, en favorisant la pensée systémique, la réflexion critique et la réflexion sur les valeurs, ainsi qu'en encourageant les jeunes à assumer leurs responsabilités et à utiliser leurs marges de manœuvre, la ressource contribue de manière importante à l'éducation en vue d'un développement durable (EDD).

Exemple de pratiques

Éléments de démocratie



Qui peut participer aux décisions dans une démocratie? La démocratie est-elle juste si elle ne tient pas compte de toutes les opinions? Dans le cadre d'une option complémentaire en histoire dans un gymnase bernois, les étudiant-e-s se sont penchés sur ces questions. A travers différents modules, ils/elles se sont intéressé-e-s aux valeurs fondamentales et aux conflits d'intérêts de notre démocratie actuelle. Ces modules encouragent les jeunes à analyser les règles institutionnelles, à reconnaître leurs propres points de vue, à adopter de nouvelles perspectives, à négocier de manière constructive les divergences d'opinion et les conflits d'intérêts et les traiter de manière coopérative.

Pour la classe | Thème démocratie, droit à la participation | Type Atelier

Durée 2x3 périodes | Niveau postobligatoire | Ecole Gymnase NMS Berne

www.education21.ch/fr/pratiques-EDD

Activité pédagogique d'intervenants externes

Sans peur chez toi



Elevons notre voix pour une éducation non-violente!! Il s'agit d'un projet participatif dans le cadre duquel les élèves reçoivent des informations sur la violence domestique et les sanctions. Le projet comprend un atelier d'une demi-journée axé sur les châtiements corporels, les droits de l'enfant et les services de soutien. Puis, par le biais d'activités en groupes, d'entretiens avec des parents et des connaissances, le sujet fait l'objet de discussions approfondies. Différentes perspectives, valeurs et normes peuvent être abordées. Le projet se clôture par un événement organisé sous la forme d'une manifestation dont l'objectif est de sensibiliser les autres à ce sujet.

Organisation NCB | Type Atelier | Niveau Cycles 2 et 3 | Cantons CH-DE, JU, NE, VS

Thème éthique, violence, droits de l'enfant

www.education21.ch/fr/ecole/extrascolaire

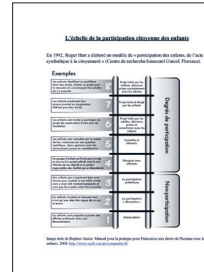
Activité pédagogique d'intervenants externes
Enfants en fuite



Atelier d'une durée d'environ 1h30, qui débute par une courte simulation sur le thème de la fuite. Puis les élèves découvrent les nombreuses raisons qui peuvent amener les gens à migrer. Ils apprennent la différence entre migrants et réfugiés. Le thème des droits de l'enfant est ensuite approfondi en présentant la vie quotidienne d'un jeune réfugié syrien au Liban. Finalement, les élèves réfléchissent à la manière dont ils pourraient s'impliquer, par exemple en facilitant l'intégration d'un nouveau venu dans leur classe. L'atelier motive les élèves à s'ouvrir aux autres et leur donne des idées pour mieux vivre ensemble et agir ensemble.

Organisation Terre des hommes Education | **Type** Atelier | **Niveau** Cycle 3 et postobligatoire | **Cantons** CH-FR, AG, BE, BL, BS, SO, ZH
www.education21.ch/fr/ecole/extrascolaire

Ressource pédagogique
Fiches Droits de l'enfant 2019 | L'enfant est un citoyen!



Editeur Institut des droits de l'enfant IDE
Année 2019
Format PDF
Niveau Cycle3
<https://catalogue.education21.ch/fr>

Cette année, les élèves expérimentent la citoyenneté participative à travers les fiches élaborées par l'IDE, en collaboration avec éducation21. En deux à trois périodes, ils développent des compétences EDD comme la pensée créatrice, la responsabilité, la participation. Ils mettent eux-mêmes en place un grand débat, au sujet d'une actualité impliquant le droit à la participation (par ex. les marches pour le climat). Ensuite, ils évaluent leurs marges de manœuvre dans différents contextes et la façon dont ils peuvent concrètement exercer ce droit. Cette réflexion débouche sur l'élaboration d'un projet concret. Ce défi a été grandement apprécié par les élèves qui ont testé l'activité avant l'été. Ils ont en outre présenté des idées innovantes pour améliorer leur quotidien scolaire.

Ressource pédagogique
Connexions



Auteurs Ellie Keen, Mara Georgescu
Editeur Conseil de l'Europe
Année 2016 | **Format** PDF
Niveau Cycle3 et postobligatoire

Ces activités, permettant de réfléchir aux valeurs et de changer de perspectives, tendent à lutter contre les discours de haine, le cyberharcèlement, la discrimination et le sexisme dans les jeux en ligne.

Ressource pédagogique
Mystery: L'or



Auteurs Maria Elena Oballah, Marco Abbondio | **Editeur** éducation21
Année 2016 | **Format** PDF
Niveau Cycle3 et postobligatoire

L'objectif de ce mystery est de comprendre les liens entre nos objets en or et les conditions de vie des enfants qui travaillent dans les mines au Burkina Faso.

Ressource pédagogique
Fiches Droits humains



Editeur Amnesty international Suisse
Année 2017
Format PDF
Niveau Cycle3 et postobligatoire

Introduction aux Droits humains et approfondissement sur des thèmes comme les discriminations, le mobbing, les migrations, la liberté d'expression, le droit d'asile, etc.

Dossiers thématiques en ligne

Vous trouverez d'autres ressources pédagogiques, exemples de pratiques et activités d'intervenants externes en lien avec ce thème – et de nombreux autres – sur le site d'éducation21.

Vous y trouverez également des informations sur la pertinence du thème, ses liens avec l'EDD et des pistes pour une mise en œuvre concrète en classe.

www.education21.ch/fr/dossiers-thematiques



Ressource pédagogique

Pratiques de coopération en classe

Un approfondissement des valeurs éducatives et humanistes telles l'autonomie, la responsabilité et la solidarité qui, intégrées à l'école soutiennent l'apprentissage personnel et social des apprenant-e-s. Indispensable pour les écoles qui souhaitent développer une culture de coopération motivante et positive.

Auteur Christian Staquet

Editeur Chronique sociale

Année 2019

Format Livre

Niveau Tous les cycles

<https://catalogue.education21.ch/fr>



Activité pédagogique d'intervenants externes

Décod'Image

Comprendre les images est aussi important que savoir lire. Savoir voir sert de filtre protecteur et améliore le bien-être comme le vivre-ensemble. Différents ateliers thématiques aiguisent le regard sur les stéréotypes de genre et de culture, interrogent les stratégies de publicité et notre consommation.

Organisation Fondation images et société

Type A l'école; hors de l'école

Niveau Cycle 2 à 3, postobligatoire

Cantons FR, GE, JU, NE, VD, VS

Thèmes Addiction, citoyenneté, communication

www.education21.ch/fr/ecole/extrascolaire



Ressource pédagogique

Guide EDD PER

Dans le PER, l'EDD « teinte l'ensemble du projet de formation ». Ce guide a pour objectif, à partir d'activités disciplinaires, de permettre aux enseignant-e-s d'aller vers l'EDD via leur discipline ou de faire des liens entre leurs disciplines.

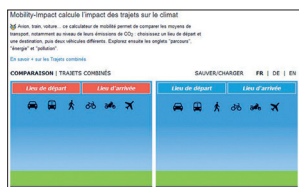
Auteur-e-s Pierre Gigon, Stéphane Jenny, Alain Pache, Valérie Jilli

Editeur éducation21 | **Année** 2019

Type PDF

Niveau Cycles 1 à 3

<https://catalogue.education21.ch/fr>



Ressource pédagogique

Mobility Impact

Calculateur de mobilité accompagné de séquences vidéo (RTS) et d'un guide pour l'enseignant. Accessible librement en ligne, il permet de comparer divers moyens de transport et donne des résultats concrets en matière de dépense d'énergie.

Auteurs Martin Reeve, Mathias Krebs, Jérôme Heu

Editeur Fondation Juvene, Plateforme Energie-Environnement

Année 2015

Format Site web

Niveau Cycle 3

<https://catalogue.education21.ch/fr>



Activité pédagogique d'intervenants externes

Planète unique à usage unique?

Les élèves s'interrogent sur leur consommation et leurs besoins, puis font des liens entre la production de biens et la pression exercée sur notre environnement. Le cycle de vie d'une canette en aluminium sert de base de réflexion.

Organisation COSEDEC

Type A l'école

Niveau Cycle 3

Cantons GE, JU, NE, VD

Thèmes Citoyenneté, consommation, déchets

www.education21.ch/fr/ecole/extrascolaire



Ressource pédagogique

Agro challenges

Ce jeu accompagné d'un guide est destiné à aborder l'agroécologie de manière à la fois ludique (en mode individuel ou en groupe, compétitif ou coopératif, etc.) et systémique, par le biais des dimensions environnementale, économique et sociale de l'agriculture.

Auteur-e-s Quentin Vaultot, Danuta Rzewuki, Vincent Rousval

Editeur Educagir éditions

Année 2018

Format Jeu

Niveau Postobligatoire

<https://catalogue.education21.ch/fr>



réseau d'écoles21

réseau suisse d'écoles
en santé et durables

Réseau d'école21 | CLAIRE HAYOZ ETTER

La participation des élèves, principe-clé du Réseau d'écoles21

Au sens de l'art.12 de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant, chaque enfant a le droit d'exprimer librement son opinion sur toutes les questions et les décisions qui le concernent. Selon le Plan d'études romand (PER), «L'éducation à la citoyenneté représente l'ensemble des pratiques et activités destinées à mieux préparer les jeunes à participer à la vie démocratique de notre société... notamment à travers des structures participatives (conseil de classe, conseil d'école) ainsi qu'à travers l'organisation et la participation à différentes actions citoyennes».

Les approches participatives ont un effet sur la motivation à apprendre comme sur le renforcement des compétences psychosociales (l'estime de soi, perception de son auto-efficacité) et sur

la motivation à participer activement, de manière individuelle et collective, à façonner le présent et l'avenir. Centrale autant en promotion de la santé qu'en éducation en vue d'un développement durable (EDD), elle contribue à renforcer le sentiment d'appartenance à l'établissement scolaire et à favoriser un climat d'école sain.

A la fois évidence, injonction et nécessité, comment construire et vivre cette participation à travers les disciplines et dans les différents domaines de la vie scolaire? Le Réseau d'écoles21 propose diverses ressources et exemples de pratiques pour faire «avec» les élèves plutôt que «pour».

A découvrir sous www.reseau-ecoles21.ch/principes/participation

Rencontres romandes en EDD – 20 novembre 2019 – Bienne | PIERRE GIGON

Les élèves, le monde, l'école

Partout, des jeunes descendent dans les rues, se mobilisent pour défendre le climat, la paix, l'égalité salariale ou de genre. Ils s'engagent pour leur avenir et celui de la planète. Certains lancent des initiatives dans leur école. L'actualité, parfois brûlante, s'invite dans les classes. Comment l'école prend-elle en compte le monde vu par les élèves?

Les élèves

Les mobilisations actuelles illustrent l'appartenance des jeunes à leur monde, leurs inquiétudes face à un avenir incertain, leur volonté d'assumer leurs responsabilités. Elles questionnent leurs valeurs. Confrontés au sens des apprentissages scolaires, les jeunes ne perçoivent pas toujours l'utilité de tel savoir, telle méthode ou même discipline. Réfléchir et débattre de thèmes sociétaux, qui intègrent des questionnements sur les enjeux globaux, leur permet de construire du sens et d'avancer dans une compréhension systémique des problématiques et de l'apprentissage en général.

Le monde

À l'heure du «tout dans sa main», le monde paraît à la fois très proche et très lointain. Le smartphone, avec son cortège de réseaux sociaux, rapproche autant qu'il éloigne. Il donne accès à tant d'informations que trier le vrai du faux devient pratiquement

impossible. Le monde, ce village global, voit son environnement naturel surchauffer, vit de tensions sociales et économiques à toutes les échelles, est bousculé dans son rapport à la nature et à l'autre. L'espoir et la motivation de trouver des solutions sont néanmoins toujours présents. Les convictions s'opposent sur les stratégies à suivre: certains misent sur la science, d'autres prônent la décroissance, la «déconsommation» ou la spiritualité, mais le recours à l'éducation est un incontournable.

L'école

Comment l'école traite-t-elle de ces enjeux, quelle place laisse-t-elle aux préoccupations des élèves, à leurs idées pour un monde meilleur? En explorant, en donnant corps à des expériences, des projets ou des activités qui ont une influence positive et où les élèves sont valorisés dans ce qu'ils sont déjà capables de faire, l'école sert de laboratoire. En tant que lieu de vie partagé, elle a tout pour renforcer la cohérence des apprentissages scolaires autour des questions sociales vives.

Et si l'école donnait davantage de place aux préoccupations des élèves? Grâce à l'EDD, c'est possible!

Bienne | HEP-BEJUNE | 20 novembre de 14h15 à 18h30

www.education21.ch/fr/manifestations/rencontres-romandes-edd





La parole aux enfants | DELPHINE CONUS BILAT

On a le droit d'être dans sa bulle

Nous avons demandé à deux enfants si les droits de l'enfant évoquaient quelque chose pour eux. Voici ce que nous ont répondu Loan (9 ans) en parole et Maïa (7 ans) en dessin.

As-tu déjà entendu parler des droits de l'enfant à l'école ?

Quand j'étais en 3eH, on a parlé une fois en classe des droits de l'enfant. Je n'ai pas beaucoup de souvenirs, mais je me rappelle d'avoir appris que chaque enfant avait le droit d'être isolé, d'être dans sa bulle. Pour moi cela veut dire en quelque sorte que les enfants sont libres de penser comme ils veulent, mais aussi qu'ils ont le droit d'être protégés. J'ai aussi retenu que chacun a le droit d'avoir une famille et que les réfugiés ou les orphelins ont le droit d'être accueillis.

Parmi les dix droits fondamentaux (cf. p.9), lequel est le plus important pour toi ?

Si je devais en choisir un, ce serait le droit d'aller à l'école, le droit d'apprendre. Si je ne sais pas lire, je ne pourrai pas trouver un travail et gagner ma vie plus tard. Et je pense que le droit aux loisirs et le droit de s'exprimer sont aussi importants.

Quel est selon toi le droit le moins respecté dans le monde ?

C'est peut-être le droit à la santé et à la protection ou alors le droit à l'éducation. En parler en classe, c'est bien pour nous sensibiliser et pour que nous nous rendions compte qu'ici, nous avons de la chance, car nos droits sont tous plus ou moins respectés.



P.P.
CH-3011 Bern

Post CH AG

L'EDD à l'école
ventuno

2019
03

Les droits de l'enfant

